



- SYNTHÈSE -

« Etude socioéconomique des associations françaises de solidarité internationale : contributions, modèles et évolutions. »

Organisme bénéficiaire : **Institut de recherche pour le développement (IRD)**

Réalisation de l'étude et rédaction du rapport scientifique : **Santiago Núñez Regueiro**

Introduction

A l'image du monde associatif dans son ensemble, les associations de solidarité internationale (ASI) françaises jouent un rôle fondamental sur de nombreux sujets de société : aide humanitaire, au développement, défense des droits et migrations, lutte contre le changement climatique... Cela a amené le secteur à connaître, depuis une vingtaine d'années, une très forte croissance, en nombre comme, surtout, en volume financier (en 2018, le budget cumulé des cinq principales ASI françaises dépassait le milliard d'euros, et elles employaient des dizaines de milliers de salariés), et à une reconnaissance du caractère incontournable des ASI. Néanmoins, cette évolution s'est également accompagnée de questionnements grandissant, souvent alimentés par le manque de recherche et de données socio-économiques fiables, sur leurs réelles contributions à la solidarité internationale. Par les débats sur leur prétendue dépendance financière vis-à-vis des gouvernements, ou les critiques sur une marchandisation qu'elles auraient opérée (Pérouse de Montclos, 2015), les ASI sont régulièrement remises en question, alors même que leur rôle dans la société n'a jamais été aussi reconnu (ONU, 2017).

Ce projet de recherche s'attaque à ce paradoxe, et aux questions qui le sous-tendent. Quelle est la contribution réelle des ASI françaises à la solidarité internationale ? Comment peut-on la mesurer et en rendre compte ? Que représentent les ASI dans l'aide internationale française ? D'autre part, comment le secteur est-il socio-économiquement structuré ? Il y a-t-il une diversité de tailles, modalités de financement et modèles socioéconomiques parmi ces associations ? Avec quelles évolutions en termes de croissance, de concurrence ou de concentration des ASI ? Pour cela, le projet se construit sur l'articulation de deux enjeux de recherche :

1. La création d'une base de données inédite permettant une analyse socioéconomique des ASI françaises.
2. La réalisation, en complément, d'une étude située de l'environnement institutionnel et socio-politique des ASI françaises (en partie adaptée suite à l'apparition de la crise liée à la COVID-19 et du contexte final du projet).

Méthodologie

La méthodologie de recherche combine analyses quantitative et qualitative de données empiriques, dans une approche de socioéconomie (inspirée d'Ostrom, 2000 et 2006 ; Gadrey, 2013), qui bien que s'appuyant sur une démarche statistique d'économie (notamment des travaux de référence sur le secteur associatif, Tchernonog et Prouteau, 2019), se définit dans un cadre théorique interdisciplinaire plus large en sciences sociales, empruntant à l'économie politique et la sociologie.

- 1) *Identification des ASI existantes en France et classification (ASI enregistrées, actives, professionnalisées)*
- 2) *Collecte et consolidation des données socioéconomiques existantes*
- 3) *Collecter des données supplémentaires, nécessaires pour nos analyses, par extraction et fouille de données (webscraping et datamining)*
- 4) *Une analyse de l'ensemble ces données pour l'étude de notre problématique à la vue :*
 - Des travaux empiriques et de la littérature existante, en France et dans d'autres pays
 - Des données et contenus empiriques spécifiques (entretiens, ateliers et observation) préliminaires, collectés dans le cadre de ce projet, et en particulier les perceptions des acteurs sur les impacts sur le secteur de la crise liée à la COVID-19.

Résultats

Ce projet a permis de dresser un diagnostic clair sur le secteur des ASI françaises, de rendre compte de leurs contributions économiques à l'aide internationale, et de mieux documenter, comparer et comprendre les évolutions récentes des ASI : forte croissance, nouvelles modalités de financement, enjeux institutionnels sur la taille et concentration des associations du secteur.

1. Taille et caractéristiques du secteur des ASI françaises

Identifier les ASI en France et leur nombre total

Comme indiqué dans la méthodologie, nous commençons par chercher à identifier toutes les associations de solidarité internationale existantes en France en 2020. Pour cela, nous exploitons conjointement les données du Répertoire Nationale des Associations (RNA) et du Journal Officiel, par extraction automatisée des données. Ainsi, 17 503 ASI sont répertoriées¹ en France, dont 14 111 sont enregistrées comme actives (pas de déclaration de dissolution²). Afin d'identifier et de compenser les erreurs de classification/codage dans le RNA, nous procédons à un double retraitement par sélection et *clustering* semi-automatisées (par contenu de l'objet social en fonction des mots clé) et croisement avec d'autres registres existants (Coordination SUD, Ritimo, etc.). Après ces retraitements, nous aboutissons à une base de données complète, la première de son genre à notre connaissance, incluant de nombreuses informations (noms, objet, numéro RNA, numéros SIRET/RUP, adresse et localisation, dates de création, déclaration et éventuelle dissolution, etc.) pour 14 273 associations de solidarité internationale en France.

¹ Au 31/06/2020 (dernière date d'extraction des données), et selon la classification par « code objet social », correspondant à l'objet social déclaré de l'association lors de sa création (code « 20000 » regroupant les « associations caritatives, humanitaires, aide au développement, développement du bénévolat » et, plus précisément, le sous-code « 20020 » rassemblant celles « intervenant au plan international »).

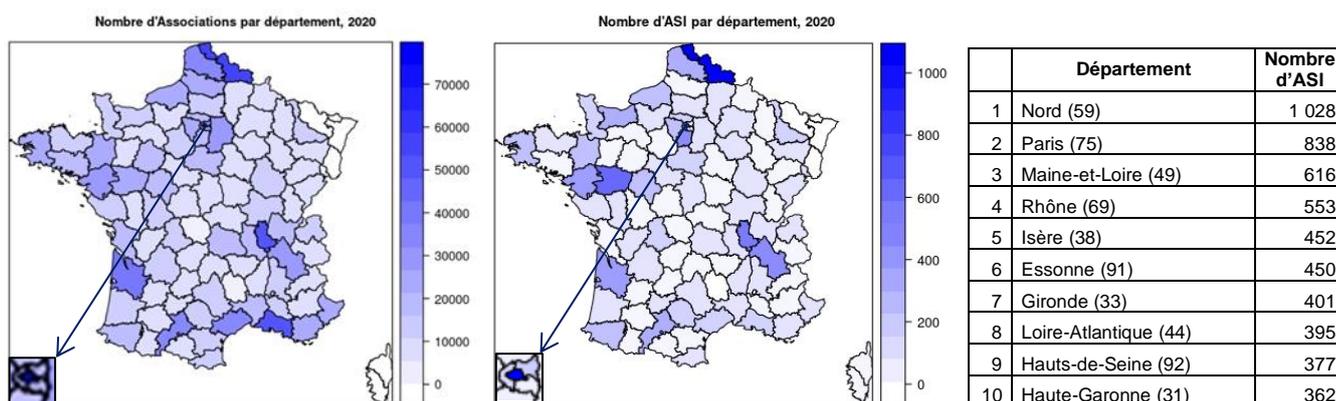
² Cela ne garantit pas que l'association soit active dans les faits, mais permet déjà d'identifier les ASI qui ont été officiellement dissoutes. Nous affinerons ensuite dans l'étude l'identification de celles ayant une activité considérée comme significative.

Néanmoins, si nous souhaitons mieux étudier les évolutions socioéconomiques des ASI et mesurer les contributions, nous devons identifier plus finement les ASI réellement actives et dont les activités peuvent être considérées comme significatives dans le secteur, en divers termes socioéconomiques : activités formelles, participation à la vie associative du secteur de la solidarité internationale, salariat, collecte de dons privés, réception de subventions publiques, etc. Après ce travail, au 31/06/2020, la France compte 17 503 ASI enregistrées, 14 274 officiellement actives, 483 à l'activité formelle significative, et 220 considérées comme professionnalisées³.

Nombre d'Associations de Solidarité Internationale (ASI) enregistrées en France	17 503
Nombres d'Associations de Solidarité Internationale actives (officiellement) en France	14 274
Nombre d'Associations de Solidarité Internationale « significatives » en France	483
Nombre d'Associations de Solidarité Internationale « professionnalisées » en France	220

Répartition géographique des ASI en France et comparaison par rapport à l'ensemble du monde associatif

Par ordre respectif, le Nord, Paris, le Maine-et-Loire, le Rhône, l'Isère, l'Essonne, la Gironde, la Loire-Atlantique, les Hauts-de-Seine et la Haute-Garonne, sont les dix départements français qui comptent le plus d'ASI. Ce résultat est cohérent, parmi ces départements, avec le dynamisme associatif de ceux qui sont les plus peuplés (bien que le Nord se détache particulièrement pour la solidarité internationale), et qui comptent un nombre important d'associations en général. Il s'avère en revanche plus notable pour les départements du Maine-et-Loire et l'Isère, indiquant ainsi une vraie spécificité « solidarité internationale » dans l'orientation associative de ces départements. Au contraire, la solidarité internationale apparaît comme sous-représentée dans le paysage associatif des Bouches-du-Rhône ou des départements limitrophes de Paris.



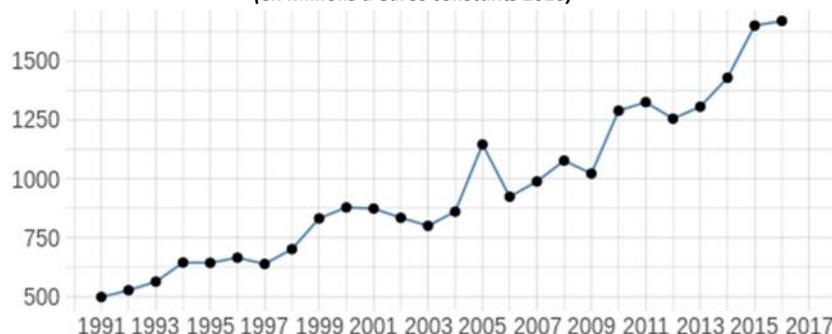
Source : Auteur, cartes et calculs sur la base du RNA (hors Bas Rhin, Haut Rin, Moselle, Corse et Outremer)

³ Pour les détails méthodologiques, notamment la définition des critères pour réaliser cette classification, voir l'étude complète.

2. Poids économique des ASI françaises, croissance et déterminants sectoriels

Ressources totales 1991-2016 des ASI françaises

(en millions d'euros constants 2016)

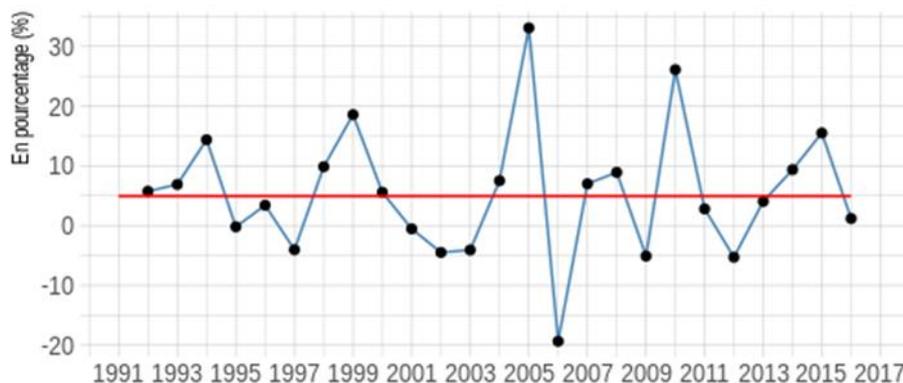


Source : Auteur (calculs à partir de ASI France, Etudes Commission Coopération-Développement, Ritimo et Coordination SUD)

En 25 ans⁴, les ressources des associations de solidarité internationale françaises ont augmenté de 499 millions d'euros en 1991 à 1,67 milliards d'euros en euros constants 2016 (pour tenir compte de l'inflation), soit une croissance de 235% sur la période. Cela représente un taux de croissance annuel moyen (TCAM) de 4,9% en euros constants 2016 (ou de 6,3% en euros courants), entre 1991 et 2016, très supérieur à celui de l'augmentation du PIB ou, par exemple, de l'augmentation de la population en France pour la même période.

Taux de croissance annuel moyen des ASI françaises

(calculé sur les ressources totales en euros constants 2016)



Taux de croissance annuel moyen (TCAM 1991-2016 : 4,9%)

Source : Auteur (calculs à partir de ASI France, Etudes Commission Coopération-Développement, Ritimo et Coordination SUD)

Ce taux de croissance du secteur des ASI françaises sur la période (TCAM de 4,9%) s'avère remarquable en comparaison aussi bien du reste du secteur associatif national⁵, de celui de l'aide internationale globale⁶, que de la majorité de leurs homologues dans d'autres pays OCDE⁷, leur permettant d'avoir un poids économique certain au niveau mondial. Pourquoi et comment cela s'est-il produit ? Pour mieux comprendre ce phénomène, nous proposons d'analyser plus en profondeur l'évolution de la croissance des ressources des ASI françaises, en particulier au regard des contextes

⁴ Entre 1991 et 2016, dernière année pour laquelle des données complètes pour l'ensemble du secteur ont pu être établies.

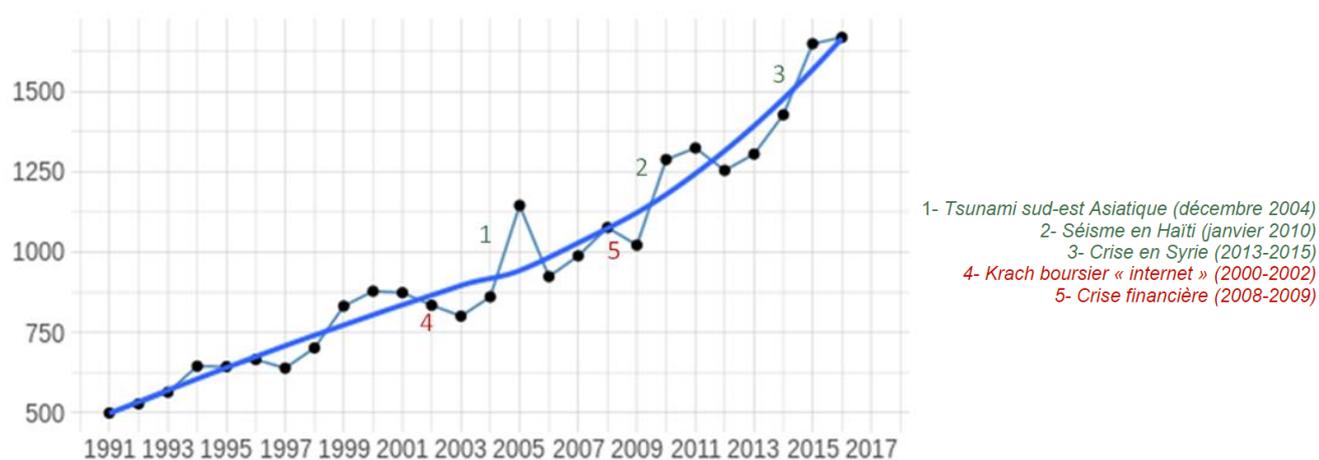
⁵ L'ensemble du secteur associatif français a connu un taux de croissance annuelle moyen de 1.6% entre 2011 et 2016 (Tchernonog et Prouteau, 2019), alors ce taux est de 5.9% pour les ASI françaises sur la même période.

⁶ D'après les chiffres de l'OCDE-CAD, et toujours sur la période 2011-2016, ce taux de croissance annuelle moyen peut être calculé à 0,33% pour l'ensemble du secteur des associations (ou ONG) d'aide internationale au niveau mondial.

⁷ En fonction des rares données disponibles par pays, cette croissance des ressources des ASI françaises est supérieure à celles de leurs homologues britanniques (Banks et Brockington, 2019) ou canadiennes (Davies, 2020), pour les périodes considérées par ces études, par exemple.

propres au secteur, comme national et international. Pour une analyse plus fine des déterminants de cette croissance des ASI françaises, nous traçons une courbe de lissage par régression locale, ou courbe « LOESS » (Cleveland et Delvin, 1988), qui permet d'identifier plus précisément ces variations (valeurs en dessous ou en dessous de la courbe LOESS). Nous pouvons donc les étudier, notamment au regard des événements mentionnés dans la littérature, soit propres au secteur de l'aide internationale, soit relatifs à l'économie mondiale, pour les périodes concernées :

Courbe LOESS sur les ressources totales 1991-2016 des ASI françaises
(en millions d'euros constants 2016)



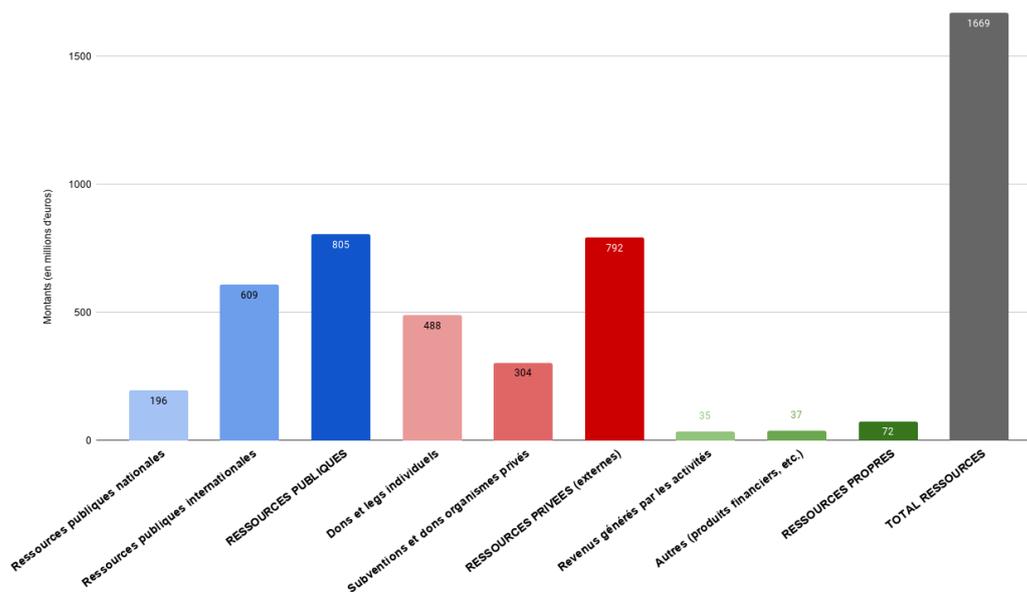
Source : Auteur (calculs à partir de ASI France, Etudes Commission Coopération-Développement, Ritimo et Coordination SUD)

Quand on s'intéresse aux années de croissance exceptionnelle, on constate qu'elles coïncident fortement avec des événements majeurs du secteur de l'aide internationale (en vert et au-dessus de la courbe sur la figure), de crises humanitaires de grande ampleur, suite à des situations de conflit ou de catastrophes naturelles. Si l'on se concentre maintenant sur les périodes de baisses des ressources des ASI françaises (en rouge et au-dessous de la courbe dans la figure), leur capacité à se financer apparaît comme assez sensible au contexte économique global. Notons d'ailleurs que ces interprétations sont étayées par la littérature grise du secteur, où les rapports annuels mettent en avant ces mécanismes (voir les rapports de Coordination SUD en particulier).

3. Etude des modes de financements des ASI françaises et de leurs modèles socioéconomiques

Analyse détaillée des différentes ressources des ASI françaises

Principales ressources de financement des ASI françaises	Montants (en millions d'euros)	%
Ressources publiques nationales	196	11,7%
Ressources publiques internationales	609	36,5%
<i>Total ressources publiques</i>	805	48,2%
Dons (dons, legs et autres libéralités) collectés auprès du public	488	29,2%
Subventions et dons organismes privés	304	18,2%
<i>Total ressources privées (externes)</i>	792	47,5%
Revenus générés par les activités/activités annexes (marchandises et services, cotisations..)	35	2,1%
Autres (produits financiers, exceptionnels, etc.)	37	2,2%
<i>Total ressources privées propres</i>	72	4,3%
TOTAL RESSOURCES	1 669	100,0%



Source : Auteur (calculs à partir des données 2016 de ASI France et Etude Coordination SUD, 2018)

Les ressources d'origine publique sont le premier type de ressources des ASI (807 millions d'euros, correspondant à 48,3% des ressources), devant la générosité des ménages (488 millions d'euros, et 29,2% des ressources), les financements issus d'organismes privés (304 millions d'euros et 18,2%) et les ressources propres des ASI (72 millions d'euros et 4,3% du total) ⁸.

Malgré l'hétérogénéité des ressources et modèles économiques des ASI, un modèle mixte dominant dans le secteur

Données sur les 20 premières ASI françaises	Modèle Economique "Public" (ressources publiques >75%)	Modèle Economique "Mixte" (ressources publiques entre 25% et 75%)	Modèle Economique "Privé" (ressources publiques <25%)
Nombre d'ASI	5	11	4
Part des effectifs (en %)	25,0%	55,0%	20,0%
Part des ressources totales (en %)	26,6%	43,6%	29,8%
Ressources annuelles moyennes par ASI par catégorie (en millions d'euros)	80,6	60,2	113,1
Pourcentage moyen de ressources publiques par ASI par modèle	86,7%	51,0%	8,3%

(Source : Auteur, calculs à partir de ASI France - rapports financiers 2019, ou dernières données disponibles, des 20 plus grandes ASI)

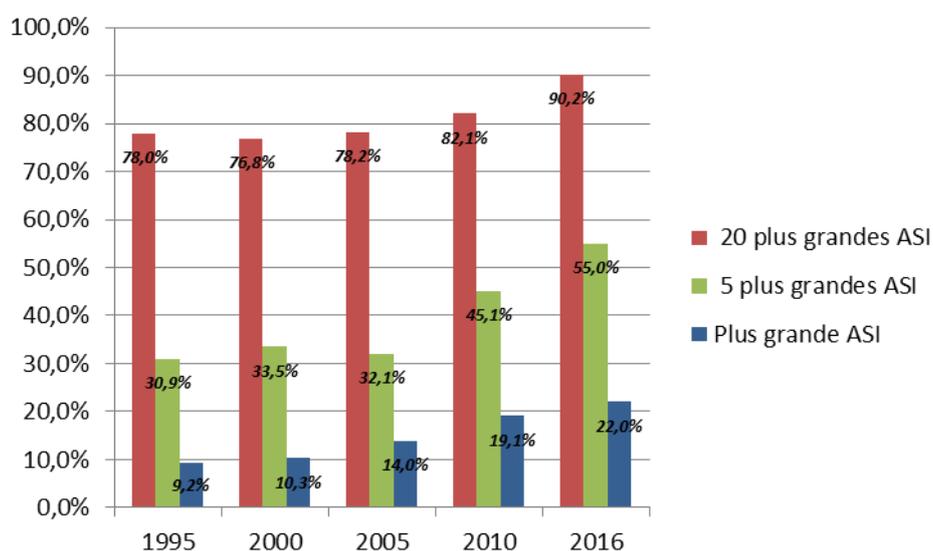
Cette analyse révèle que, parmi les 20 premières d'ASI, une majorité (11) à un modèle économique mixte combinant ressources d'origines publiques et privées, à des taux assez équilibrés (51,0% d'origine publique en moyenne pour ces ASI). Cependant malgré la prédominance du modèle « mixte », on constate que les ASI ont des modèles économiques variés, et que les différents modèles sont également bien représentés : 5 ASI (parmi les 20 premières) ont un modèle « public », et 4 celui « privé ».

⁸ En 2016, dernière année pour laquelle des données complètes ont pu être constituées pour l'analyse.

4. Caractérisation des évolutions socioéconomiques des ASI françaises : mutations institutionnelles, nouvelles tendances et impacts de la crise COVID-19 sur le secteur

Un secteur économique de plus en plus concentré... mais réellement plus concurrentiel ?

En réalité, plus qu'une concurrence accrue, le secteur semble se caractériser donc par une concentration croissante. En effet, en France les 20 premières ASI (par taille) concentreraient à elles-seules plus de 90% du total des ressources financières estimées du secteur⁸. De la même manière, Médecins sans frontières (MSF), la première ASI française par la taille, concentre à elle-seule plus de 22% du total des ressources du secteur, avec des ressources (hors provisions) qui dépassaient 367,6 millions d'euros. Cette tendance à la concentration des acteurs apparaît, à première vue, remarquable si on la compare au secteur marchand. A titre uniquement indicatif, puisque le secteur privé lucratif est très diversifié, les 50 plus grosses entreprises ne représentaient que 22% du chiffre d'affaire total de l'ensemble des entreprises françaises en 2017 (Etude « Les entreprises en France » INSEE, 2019).



Source : Auteur (calculs à partir de ASI France, Etudes Commission Coopération-Développement, Ritimo et Coopération SUD)

De plus, cette tendance à la concentration des ressources sur quelques organisations semble s'accroître depuis 30 ans, que l'on s'intéresse au « top 1 », au « top 5 », ou au « top 20 » des ASI par leur taille financière. Ainsi, d'après nos données, les ressources de ces 3 segments d'ASI sont passées de représenter respectivement 9,2%, 30,9% et 78,0% du total des ressources du secteur en 1995, à 22,0%, 55,1% et 90,2% en 2016. Cette tendance semble suivre celle du secteur associatif dans son ensemble puisque l'ensemble des associations ayant un budget supérieur à 500 000 euros représentaient 2% du total des associations en 2011, pour 70,2% du budget global du secteur associatif, contre 1,3% du total des associations en 2017, pour 71,2% du budget global du secteur associatif (Enquêtes « Paysage associatif français », CES/CNRS, 2012 et 2017). Néanmoins, sur la base de ces données, lorsque nous calculons l'indice de concentration du marché (ou indice Herfindahl-Hirschmann), nous obtenons, sous les différentes hypothèses retenues, un niveau considéré comme faible pour cet indicateur IHH. Ainsi un paradoxe apparaît concernant la concurrence du secteur : pourquoi est-elle communément admise comme forte et en augmentation par les acteurs (entretiens

et la littérature académique), alors que les chiffres semblent la démentir ? Dès lors, s'agit-il davantage d'une concurrence « ressentie » que d'une concurrence réelle ?

Premiers impacts de la crise liée à la COVID-19 identifiés par le secteur

Sur la base d'une série d'entretiens avec des membres d'ASI, ainsi que la participation à différents moments d'échanges sur le sujet avec les principaux acteurs du secteur, l'étude a collecté des données empiriques préliminaires sur les impacts de la crise liée à la COVID-19 sur les ASI, dont nous synthétisons ici, les principaux résultats. Premièrement, la majorité des ASI semblent s'être rapidement adaptées à un accès limité, voire impossible, aux différents terrains d'intervention, par l'adoption de plans de contingence pour réorganiser leurs activités et pour répondre aux besoins liés à la crise. Ainsi l'usage de solutions technologiques et d'outils digitaux (smartphones et tablettes, logiciels et réseaux en ligne), déjà émergent, s'est davantage généralisé, en particulier pour les activités d'évaluation des besoins et de suivi. Par ailleurs, les restrictions à la mobilité des expatriés, et autres « experts » en France, ont contraint les ASI à un transfert accéléré d'une partie des responsabilités des sièges vers les équipes locales, et même directement vers les populations dites bénéficiaires (notamment par des dispositifs plus participatifs et co-gérés).

Deuxièmement, la crise a eu des impacts retentissants, comme pour toutes les structures employeuses, dans l'organisation du travail des ASI. L'adoption généralisée du télétravail (concernant, pour certaines ASI françaises, plusieurs centaines d'employées au siège, et plusieurs milliers sur le terrain), s'est souvent couplée à d'autres mesures : chômage technique, réduction du temps de travail, suspension des embauches... Ce phénomène a mis en lumière les inégalités entre ASI (selon leur taille et assise financière), mais surtout les inégalités en leur sein, en fonction du genre et du type d'emploi. Par exemple, les équipes locales des ASI sont souvent recrutées en CDD (le temps d'un projet), alors que la grande majorité des personnels en siège l'est en CDI.

Troisièmement, la crise économique liée à la COVID-19 a un fort impact pour les ASI, et se manifeste déjà par une inquiétante baisse des dons issus du grand public, ressources essentielles pour ces organisations en France. Une raréfaction des financements se traduira au mieux par la fermeture de nombreux projets, au pire par un risque réel de disparition pour certaines ASI, soulignant leurs fragilités et dépendances. Enfin, et de manière plus profonde, l'épidémie de COVID-19 a suscité des attentes sociétales renouvelées envers la société civile, dont les ASI, pour envisager ce « monde d'après », alors que les dysfonctionnements du modèle actuel apparaissaient au grand jour avec la crise. Modèles alternatifs de développement socio-économiques, inégalités, crises sanitaires et environnementales, comment les ASI peuvent-elles contribuer à ces enjeux ?

Conclusions

En premier lieu, cette étude permet aux associations de solidarité internationale françaises d'avoir accès à une recherche leur donnant une bonne perception du panorama socioéconomique et institutionnel de leur secteur : taille du secteur, nombres d'acteurs, principaux financeurs, types de modèles socioéconomiques existants, modèles dominants, évolutions récentes, etc. La connaissance de ces éléments, très peu documentés dans la littérature jusqu'ici, peut s'avérer essentielle dans la définition de la stratégie des associations de solidarité internationale, afin d'arbitrer entre les orientations de leur projet associatif (objet social de l'ASI, mission et vision, activités), et les réalités socioéconomiques actuelles (et les tendances futures) de leur secteur. Cela est vrai aussi bien à un

niveau individuel pour chaque association, qu'à un niveau collectif pour porter des revendications ou demandes sectorielles de la part des ASI envers les pouvoirs publics, les décideurs institutionnels, et les financeurs. En particulier, certaines évolutions du secteur (sa croissance et, surtout, sa concentration grandissante) peuvent soulever des questionnements : est-il normal que la part des ressources totales concentrée dans quelques grandes ASI croisse de manière continue ? Cela est-il souhaitable, justifiable, ou est-ce au contraire problématique pour le secteur ?

Par ailleurs, l'étude démontre l'hybridité des ressources économiques des ASI, publiques et privées, externes et propres, nationales et internationales, contractuelles ou sous formes de dons, afin de faire comprendre aux différents acteurs que les enjeux concurrentiels sous-jacents du secteur sont complexes (et sans corrélation évidente en fonction de la taille de l'ASI ou de sa thématique). Malgré cette hétérogénéité des modèles socioéconomiques des ASI, l'étude permet d'identifier un modèle mixte (ou hybride, combinant ressources publiques et privées) dominant, en tous cas pour les plus grandes ASI, ainsi que les deux ressources principales de ces organisations : les contrats de subventions publiques et les dons individuels des ménages. Enfin, par les éléments d'explications sur les tendances de croissance et concurrence du secteur, le projet ouvre de nouvelles perspectives de recherche, réinscrivant l'étude socioéconomique des ASI dans des logiques institutionnelles et sociopolitiques propres au secteur, les ASI ne pouvant être comprises hors des jeux d'acteurs de celui-ci et des dimensions sociales et normatives qui les accompagnent.